

Déclaration du Luxembourg – Débat général 6 *** Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes

17-21 août 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg tient à remercier le Président de cette 6ème Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes, M. l'Ambassadeur Federico Villegas de l'Argentine, ainsi que le Secrétariat du TCA, pour l'organisation de cette Conférence sous des conditions exceptionnellement difficiles. Il est vital pour ce traité de pouvoir agir par le biais de la CEP malgré la situation actuelle. Dans cette optique, nous sommes contents d'avoir la possibilité de procéder aux prises de décision les plus urgentes et centrales au traité par procédure écrite.

Comme beaucoup d'autres, le Luxembourg aurait préféré d'organiser une CEP entière avec présence physique, mais il semble que nous avons trouvé, grâce aux consultations préalables de la Présidence et du Secrétariat, un moyen efficace pour assurer la continuation des travaux.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration soumise par l'Union européenne. Nous aimerions toutefois saisir cette occasion pour ajouter quelques réflexions complémentaires à titre national.

Le détournement, la priorité choisie par la Présidence argentine, est un sujet très important dans le contexte du commerce des armes. Le document de travail au sujet du détournement, soumis à la Conférence par le Président, est donc très utile. La transparence et l'échange d'informations sont effectivement des éléments cruciaux dans la prévention du détournement et nous apprécions les suggestions du Président de renforcer ces éléments.

Le détournement est un problème sérieux, notamment à cause du risque que ces armes finissent dans des régions conflictuelles. Ces régions sont davantage déstabilisées par ces armes, avec toutes les conséquences que cela emporte pour les populations locales et surtout les femmes qui en subissent les effets de manière disproportionnée. Comme retenu dans son Plan d'action national Femmes et Paix et Sécurité, le Luxembourg encourage tout effort qui œuvre en faveur de prévenir et de mettre fin au fléau de la violence basée sur le genre.

Téléphone: (+352) 247-82300

Téléfax: (+352) 22 31 44

Nous considérons que l'initiative de prendre avantage de cette CEP pour créer un forum d'échange et d'informations sur le détournement des armes est tout à fait en ligne avec ces réflexions. Ce forum pourra même faire progresser nos efforts dans le contexte plus large des objectifs de développement durables (ODD), notamment l'objectif 5, cible 2 qui vise à « éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles ».

Le Luxembourg soutient donc pleinement cette initiative qui devra aider à mieux comprendre les causes et les flux de détournement, pour ainsi empêcher l'apparition de ce phénomène à l'avenir.

Un sujet récurrent lors de nos CEP est celui du budget. Alors que beaucoup d'Etats parties vont probablement faire face à des difficultés budgétaires dues à la pandémie COVID-19, il est impératif que tous les Etats parties continuent à payer leurs contributions annuelles. Cela est d'autant plus important, si nous voulons que le TCA arrive à naviguer lui-même cette période difficile.

Il est inquiétant d'observer qu'il existe une tendance vers le bas en ce qui concerne la soumission des rapports annuels. Bien que la situation liée au COVID-19 peut expliquer en partie pourquoi seulement 46% des Etats parties ont soumis leurs rapports jusqu'au 3 juillet de cette année, il est clair que cette tendance vers le bas se dessine depuis plus longtemps. Il convient de rappeler que les rapports annuels ne sont pas volontaires, mais une obligation qui découle du traité. Dans un intérêt de transparence et d'échange d'informations, il est essentiel que les Etats parties prennent au sérieux cette obligation. De préférence, ces rapports seraient également rendus publics.

Tournant vers le poste de Chef du Secrétariat, le Luxembourg soutient pleinement le renouvellement du mandat de M. Dladla qui a accompli un travail exemplaire et remarquable sur les quatre années passées.

Concernant nos efforts d'universalisation du traité, il y a lieu de se réjouir d'un élargissement continu du nombre d'Etats parties, portant désormais le nombre à 109, dont récemment par exemple l'Afghanistan et Sao Tomé et Principe. Nous nous félicitons également de l'adhésion de la Chine.

Pour conclure, nous tenons à remercier à nouveau le Président pour le travail effectué tout au long de cette année riche en défis inédits, et nous réaffirmons le plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour mener à bien cette 6ème Conférence des Etats parties par procédure écrite dans un esprit de consensus.